

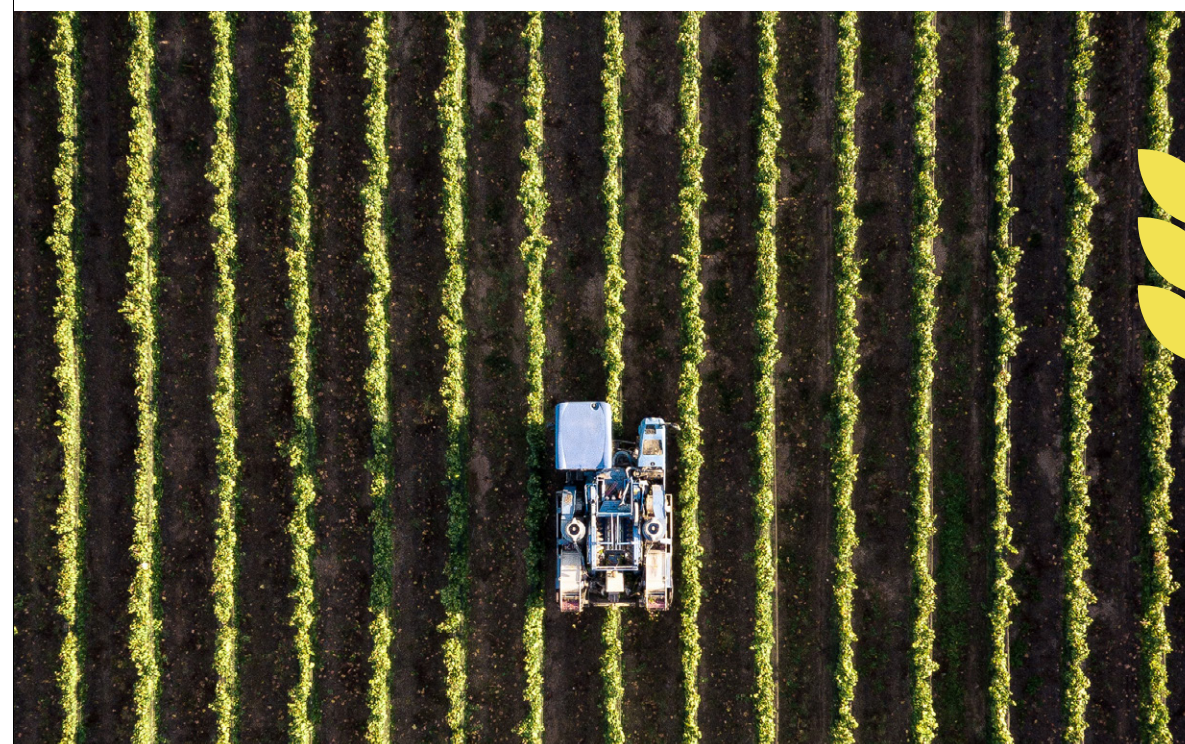
Alimentation et spécificités culinaires sont un héritage immatériel qui continue de faire la fierté de nos territoires.

Une fierté bien fragile aujourd'hui, tant nos systèmes agricoles et alimentaires sont menacés : dégradation des sols, effondrement de la biodiversité, aléas climatiques et géopolitiques. De plus, la modernisation de l'agriculture a entraîné une baisse du nombre d'exploitations et une augmentation de leur taille moyenne, un recours accru aux pesticides et engrais chimiques, au détriment de l'équilibre économique des exploitations et de la préservation de l'environnement

Les villes dirigées par les écologistes montrent la voie vers un nouveau modèle alimentaire soutenable pour notre environnement et nos agriculteurs.

Nous travaillons à la relocalisation de notre alimentation avec des producteurs locaux engagés dans la transition pour fournir à nos restaurants scolaires des produits de qualité issus de l'agriculture biologique. Nous proposons des alternatives végétariennes gourmandes, bénéfiques pour la santé de nos enfants et de la planète.

Enfin, l'alimentation accessible est un enjeu de justice sociale. Pour cela, nous expérimentons le soutien alimentaire aux étudiants via la monnaie locale. Nous appuyons également la création d'épiceries sociales et solidaires ou de maisons de l'alimentation où l'on peut s'approvisionner, cuisiner et partager.



Ville de Lyon

Bio, local, gourmand et solidaire

Pour ses restaurants scolaires et seniors, **Lyon se fixe l'objectif d'une alimentation 100% biologique et d'un approvisionnement local à moins de 200 km pour 50% des produits achetés.**

Depuis la rentrée 2022, **les familles peuvent choisir** entre le menu *petit bouchon* (omnivore) et le menu *jeune pousse* (végétarien).

Des chefs cuisiniers animent des commissions menus en présence d'enfants qui goûtent les nouvelles recettes.

La ville plante de nombreux vergers pour créer un véritable paysage nourricier au sein même de la cité, et globalement travaille à favoriser les initiatives citoyennes et solidaires pour notre résilience alimentaire.

La Maison engagée et solidaire de l'alimentation, 8^e arrondissement de Lyon



Grenoble

Fermes urbaines et Sécurité Sociale Alimentaire

La ville est engagée pour une alimentation saine, sûre et durable avec 95 % de bio ou local dans les crèches, plus de 65 % de bio et ou local dans les cantines scolaires ; la mise en place du lundi végétarien et un repas végétarien quotidien en option.

Deux fermes urbaines ont vu le jour dans la ville : les *Jardins détaillés* (novembre 2018, 100 % bio, 1,4 hectare) et *Mille pousses* (2021, 100 % bio, 2700 m²) qui allie production alimentaire de proximité et accès à l'emploi pour des personnes en difficulté. Une troisième ferme urbaine 100 % bio est en vue.

Grenoble a lancé l'expérimentation d'une Sécurité Sociale Alimentaire pour garantir à toutes et tous le droit à une alimentation saine, locale, équilibrée et juste pour celles et ceux qui la produisent. La Ville viendra abonder une caisse de cotisation, co-gérée avec un acteurs tiers et les citoyens volontaires. Chacun peut cotiser en fonction de ses revenus. Une démarche démocratique où les participantes et participants seront au cœur du processus de choix des produits conventionnés avec les marchés, épiceries et magasins.

Citoyenneté & démocratie participative

VARIONS LES DISPOSITIFS

La démocratie peut prendre plusieurs formes. La forme représentative tout d'abord, par la voie des élections, où les citoyennes et citoyens choisissent leurs élus pour décider et agir en leur nom lors de leur mandat.

Mais au quotidien elle peut s'incarner dans divers dispositifs d'expression et de participation des habitantes et habitants. C'est ce que nous organisons grâce à nos nombreuses démarches de démocratie participative.

Besançon

Soigner l'information, booster la participation

Une bonne information est un préalable à l'exercice de sa citoyenneté. La Ville adresse des newsletters thématiques, informe sur les consultations en cours ou partage des invitations à plus de 180 000 contacts. Ces outils permettent aussi de prévenir quasiment en temps réel la population en cas de besoin.

La ville de Besançon diversifie au maximum ses démarches de démocratie participative et la mobilisation est au rendez-vous : 7 500 personnes soit 10 % des inscrits sur les listes électorales ont au moins contribué une fois à une des actions (la moyenne des autres villes françaises oscille entre 7 et 8 %)

RÉALISATIONS

Écouter, dialoguer, échanger avec l'ensemble des habitants, des associations et des acteurs économiques est une de nos exigences. Partager notre vision de l'action municipale et métropolitaine avec toutes et tous est essentiel. Ces échanges réguliers nous nourrissent : parfois rugueux, ils sont de toute façon bénéfiques. Confronter nos futurs projets aux réalités de terrain nous permet de les ajuster à leur pratique de la ville au quotidien, et ainsi d'améliorer la mise en œuvre de nos politiques publiques.

Vecteur de transparence, la démocratie participative assoit la légitimité des décisions publiques en les explicitant et en les travaillant avec les habitantes et habitants. Dans la mise en œuvre de la transition écologique, la démocratie participative complète l'expertise technique et joue un rôle d'ouverture des institutions aux habitantes et habitants. Elle atténue ainsi le clivage croissant entre d'un côté les élus et les experts et de l'autre les citoyens.

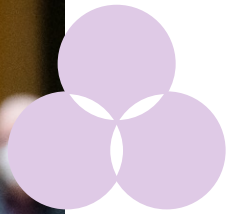
En 2023 la Ville mettra au vote et lancera la réalisation des projets du budget participatif. Les citoyennes et citoyens pourront participer directement à la transformation de la cité grâce à la mise à disposition d'une partie du budget d'investissement de la collectivité (250 000 € sont budgétés). Après instruction des services de la Ville, les projets recevables seront soumis au vote de l'ensemble des habitantes et habitants.

En 2023, l'ensemble de l'équipe municipale ira à la rencontre des habitantes et habitants des 14 quartiers de la Ville. Des forums « speed dating » avec les élus clôtureront ces journées de rencontre.

MAIRES & PRÉSIDENT DE MÉTROPOLE ÉCOLOGISTES

DOSSIER DE PRÉSENTATION

2



Séance de travail à l'Assemblée Citoyenne et Populaire de Poitiers

Poitiers

Création de l'Assemblée citoyenne et populaire

Pour redonner confiance en la politique, la Ville de Poitiers multiplie les démarches de participation citoyenne, avec la création d'un service dédié, le renforcement et le renouvellement de dispositifs de consultation et de concertation, et la création de nouveaux dispositifs plus adaptés au monde d'aujourd'hui.

La Ville porte une attention particulière au renouveau des budgets participatifs, pour mieux les faire connaître, pour aller vers les habitantes et habitants de tous les quartiers : le nombre de projets déposés a été ainsi multiplié par deux. L'enjeu est d'en faire un lieu d'échanges entre résidents d'un même quartier, et permettre la construction d'une parole collective, d'un « nous ».

La principale nouveauté est la création de l'Assemblée citoyenne et populaire, dont le fonctionnement lui-même a été co-construit et décidé avec plus d'une centaine d'habitantes et habitants tirés au sort courant 2022. Cette démarche inédite, à savoir construire un outil de participation de manière participative, a donné naissance à un dispositif basé sur la co-décision. L'Assemblée Citoyenne et Populaire réunira trois fois par an élus, habitants tirés au sort, services, et citoyens intéressés.



Un atelier participatif dans l'espace public bisontin

Si l'ensemble des politiques publiques constituent des vecteurs de transitions, l'art et la culture sont des leviers d'action particulièrement importants pour faire bouger les lignes.

Dotée d'un patrimoine et d'un patrimoine matériel et immatériel remarquables et d'une force créatrice exceptionnelle, la France dispose d'un vivier et d'un héritage artistiques et culturels fortement incarnés à l'échelle locale, et que nos collectivités doivent s'employer à faire vivre.

Nos villes peuvent compter sur des écosystèmes artistiques foisonnants qui permettent de réinscrire l'art et la culture au cœur de la cité autour d'un programme ambitieux. Que ce soit par les actions

menées à destination des scolaires, par l'éducation populaire, par les politiques d'aménagement du territoire afin de garantir un maillage et un juste équilibre en termes d'équipements, par le soutien aux acteurs, par la transparence des critères d'attribution de subventions, par la sanctuarisation voire l'augmentation des budgets – dans certaines collectivités, comme Lyon et Bordeaux, le budget culturel représente entre 200 et 300 euros par habitant –, nos feuilles de route ont dès 2020 fait de l'accès à la culture pour toutes et tous, une priorité. La création, la diffusion, la médiation, l'éducation, la pratique artistique et culturelle, sont autant de champs d'action qui y contribuent, avec pour horizon, la reconnaissance des droits culturels.

Source d'émancipation, l'art et la culture doivent en effet pouvoir réinvestir l'espace public, en privilégiant sa réappropriation par les habitantes et les habitants, dans une dynamique de réinvention perpétuelle qui privilégie le « aller vers ». Ouvrir de nouveaux espaces artistiques et culturels, c'est le sens premier des actions que nous menons.

Grenoble

La gratuité gagne du terrain

Les bibliothèques sont 100 % gratuites pour toutes et tous depuis 2019 et le festival musical du Cabaret Frappé 100 % gratuit depuis 2016.

Dès l'été 2023, le Musée de Grenoble (hors une exposition temporaire), le musée Stendhal et le Muséum d'histoire naturelle seront gratuits pour toutes et tous.

En 2023, le Conservatoire renforce sa tarification solidaire, avec gratuité pour les plus précaires.

Les **Éclats de culture** lancés lors de la crise sanitaire favorisent la rencontre entre artistes (danse, slam, poésie, théâtre...) et Grenoblois dans la ville, la présence de l'art au coin de la rue, au milieu d'une place, ou encore la découverte d'une œuvre au cœur d'un jardin public.



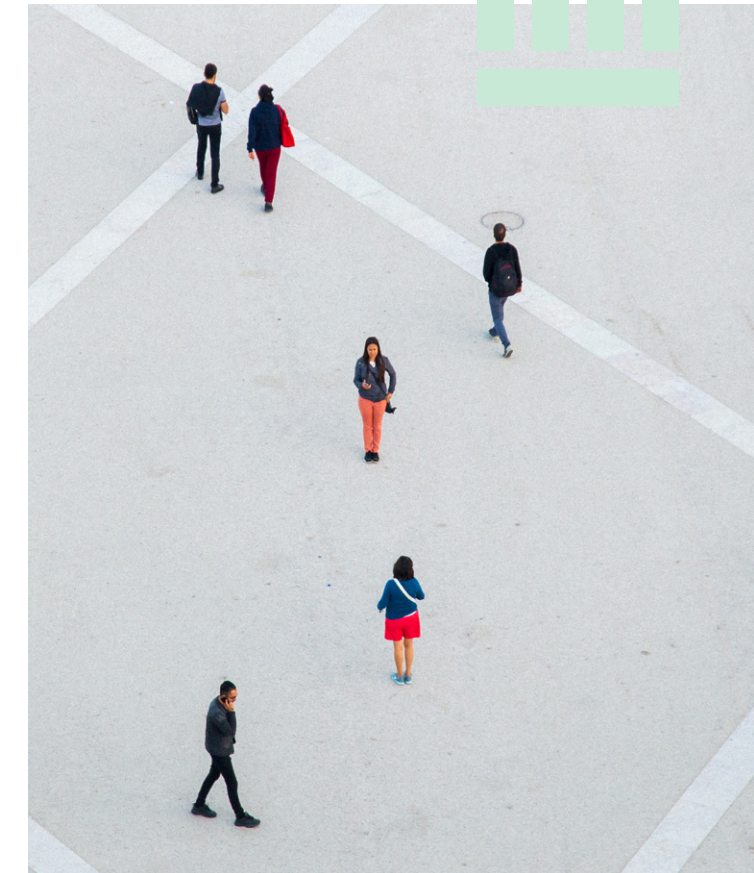
Poitiers

« Faire ensemble » et réappropriation de l'espace public

Dès le début du mandat, en pleine crise COVID, **Culture Commune a permis de créer un cadre de coopération** rassemblant plus de 220 acteurs artistiques et culturels, permettant de co-construire une nouvelle critérisation des subventions et engager une dynamique avec les acteurs pour la prise en compte de grands enjeux de société, dont la lutte contre les discriminations et la transition écologique.

Le fil rouge de la politique culturelle de la Ville de Poitiers, qui fait écho à son projet démocratique et citoyen, et de cohésion sociale : la réappropriation de l'espace public par la culture, les arts. Ainsi, dès le deuxième confinement, **la Ville a impulsé la création d'une programmation culturelle dédiée** avec *La Culture à l'air libre* (impromptus artistiques et culturels dans tous les quartiers), elle a développé la programmation estivale Poitiers l'été (18 jours de programmation, près de 30 000 spectateurs, 29 compagnies en 2022) à l'échelle de tous les quartiers de la Ville notamment les QPV, et multiplie les offres culturelles dans des espaces non dédiés à la culture : manifestations sportives, marchés.

La Ville de Poitiers porte le projet de **réhabilitation du Palais d'Aliénor d'Aquitaine**, grande figure féminine de l'histoire de France et d'Europe, pour un montant total de 55 millions d'euros. Une fois révélé, il deviendra un espace patrimonial ouvert à toutes et à tous, lieu hybride mêlant création artistique, événementiel, accueil d'activités associatives et citoyennes, au cœur de la ville, et restera en permanence ouvert pendant les travaux.



Bordeaux

L'apprentissage de l'art dès le plus jeune âge

Parce qu'elle porte la conviction que l'art fait grandir, la Ville de Bordeaux a engagé **une action volontariste** pour que chaque écolier bénéficie, au cours de sa scolarité, d'un véritable parcours d'apprentissage à l'art et la culture. D'ores et déjà, 5 groupes scolaires bénéficient d'une résidence d'artistes ou d'un marrainage/parrainage avec l'un des musées municipaux. Un appel à projet est en cours pour qu'artistes et lieux culturels bordelais s'impliquent eux aussi. À terme, les élèves des 115 écoles publiques de Bordeaux profiteront d'une véritable éducation culturelle et artistique, articulée sur 3 piliers : les rencontres, les pratiques, les connaissances. Cet engagement a été salué au niveau national puisque Bordeaux est la seule grande ville française à avoir obtenu le label « 100 % EAC ».

Le développement économique de nos territoires s'est appuyé sur les notions de croissance et d'hyper attractivité à tous crins. Ce modèle a fait son temps et apporté la démonstration de ses nombreux écueils et de ses impacts négatifs.

À l'inverse, les élus écologistes entendent soutenir une trajectoire où la diminution de l'empreinte écologique conduit à une économie à impact positif. C'est un véritable changement de paradigme, où la responsabilité globale (sociale, environnementale, coopérative, économique)

de l'entreprise devient le pivot même de la gouvernance pour une économie plus durable, plus inclusive et plus équitable.

Ce défi ambitieux ne peut être relevé que si l'ensemble des acteurs privés et des entreprises est convaincu des constats, des risques encourus et de l'urgence à faire le choix de cette stratégie. Dès lors, nous accompagnons concrètement les acteurs productifs dans leurs démarches de transformation, en soutenant les transitions durables des entreprises et favorisant le passage d'une économie linéaire à une économie circulaire. Nous veillons également à accompagner l'industrie et les filières stratégiques (textile, alimentation, bâtiment durable, santé, mobilité, numérique responsable) dans leur développement.

Enfin, nos collectivités prennent leur part dans le développement de l'accompagnement à l'entrepreneuriat dont l'économie sociale et solidaire (ESS) et le rééquilibrage des territoires en renforçant le développement des centres-bourgs.

Bordeaux Capitale mondiale de l'Économie Sociale et Solidaire

En 2022, Bordeaux est devenue capitale mondiale de l'ESS et ville hôte du GSEF (Global Social Economy Forum). Elle porte à ce titre auprès de l'ONU une résolution qu'elle espère voir approuver en juin 2023.

La Ville accompagne la transition économique avec deux premières actions phares : l'ouverture d'un hôtel d'entreprises de l'ESS dans le quartier populaire de Saint-Michel et l'ouverture d'un village du réemploi (Ikos) au coeur de la plus grande rue commerçante de la ville.

La plateforme **Bordeaux RSE**, créée en 2021, permet à toutes les entreprises de réaliser un diagnostic RSE (Responsabilité Sociale des Entreprises) et de disposer d'une boîte à outils pour engager une démarche RSE, travaillée avec la CRESS, la Chambre de Commerce et d'Industrie, la Chambre des Métiers et de l'Artisanat, la Région, la Métropole, l'Ademe.

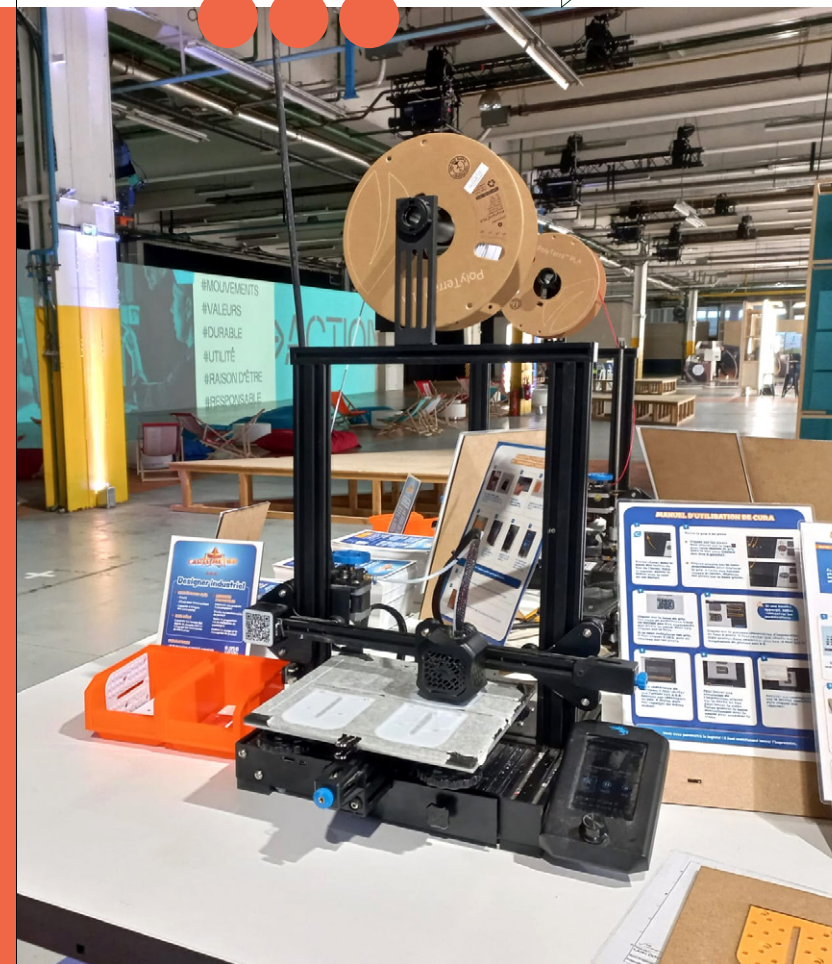
La Ville a ouvert lors de la crise COVID une cellule d'aide aux TPE, qui représentent 90 % des entreprises du territoire, agissant comme un guichet unique qui a permis d'orienter des centaines d'entreprises vers les aides et démarches leur permettant une survie économique puis une transition écologique et sociale.

Métropole de Lyon Un manifeste et une stratégie de transformation

Annoncé en mai 2021, le **Fonds d'Amorçage Industriel Métropolitain Lyon-Saint-Étienne (FAIM)** a été mis en place par les Métropoles de Lyon et de Saint-Étienne pour faciliter la réindustrialisation de la région et ambitionne de répondre à des enjeux d'indépendance au vu des crises successives. Ce fonds est dédié au financement des sociétés industrielles durables sur ces territoires. Doté à l'heure actuelle de près de 70 millions d'euros, le fonds d'amorçage revêt une grande importance en ce qui concerne les questions d'emplois, d'enjeux environnementaux et sociaux.



La révolution industrielle en démonstration sur la Métropole de Lyon au salon Viva Fabrica ! 2023



Adopté en décembre 2021, le **Schéma de Promotion des Achats Responsables (SPAR)** est un véritable outil au service de l'économie à impact et locale qui cherche à développer des pratiques d'achats responsables, promouvoir de nouveaux modèles économiques, accompagner la viabilité environnementale, l'inclusion et la justice sociale sur le territoire métropolitain. Il est le fruit d'un travail conduit par la Métropole de Lyon en collaboration avec les acteurs des trois filières concernées : le BTP, l'alimentation et la propreté déchets. Parmi les axes retenus figurent l'usage du sourcing et l'intégration de clauses de progrès dans les marchés pluriannuels, comme le fait d'apporter une meilleure prévisibilité du programme d'achat de la collectivité sur deux ans auprès des acteurs économiques.

140 entreprises du territoire, soit plus de 50 % de l'emploi industriel, ont signé le Manifeste pour une industrie qui se transforme et s'engage en faveur de l'environnement.

L'outil de mesure **Kelimpact**, mis à disposition par la Métropole, permet aux acteurs économiques d'appréhender leur impact selon plusieurs axes : viabilité environnementale, soutenabilité économique, inclusion et justice sociale, santé et bien-être au travail, gouvernance et coopérations) et leur fournit des recommandations concrètes pour l'améliorer.

La stratégie **Lyon Vallée de la Chimie 2030** marque une première étape de référence dans la mutation d'un territoire encore très lié au carbone, à travers la recherche, l'accueil de projets innovants et la transformation des modes de production.

Éducation & éducation populaire

TOUTE UNE VILLE POUR ÉDUIQUER UN ENFANT

L'éducation est souvent la première des compétences municipales, mais aussi un enjeu majeur pour préparer l'avenir.

Œuvrer à la réussite éducative de chaque enfant, viser l'égalité dans l'accès à une offre éducative de qualité, former des citoyens éclairés et épanouis prêts à vivre heureux dans le monde de demain : c'est l'objet de nos engagements. Nous voulons faire vivre une éducation ouverte sur son environnement et sur le monde, une éducation source d'émancipation individuelle et sociale, nourrie des valeurs de l'éducation populaire.

Les villes écologistes s'engagent pour une reconnaissance de l'ensemble des espaces éducatifs : éducation scolaire, périscolaire et extra-scolaire, éducation familiale, et éducation populaire. De nombreux partenaires institutionnels et associatifs sont ainsi mobilisés dans le cadre de Projets éducatifs de territoire ambitieux.

Les équipements éducatifs : une source d'exemplarité. Chaque collectivité souhaite offrir des bâtiments de qualité, à taille humaine,

RÉALISATIONS

des espaces éducatifs ouverts sur la ville, inclusifs, encourageant une mixité apaisée, et encourageant l'accès à la nature et au dehors. Cours d'école et de crèches végétalisées, écoles ouvertes sur leur quartier, bâtiments sobres et souvent innovants d'un point de vue énergétique : nos écoles font notre fierté, et sont à l'image des villes de demain.

Les défis sont nombreux pour offrir une éducation de qualité à toutes et tous : inégalités territoriales, enjeux de mixité, fragilité de certains secteurs comme le périscolaire. Face à ces défis, nos villes s'engagent pour l'éducation en quartier prioritaire, pour la reconnaissance des secteurs de l'animation, pour la mobilisation de toutes les énergies du territoire au service de la cohésion sociale : communautés éducatives, associations et maisons de quartier... Le temps des vacances est également reconnu comme un temps d'éducation à part entière : source d'épanouissement et d'évasion pour les plus jeunes, c'est aussi un formidable vecteur de cohésion sociale et de mixité à l'échelle d'une ville.

« Il faut toute une ville pour éduquer un enfant » : c'est bien l'engagement collectif de tout un territoire, autour de valeurs et de projets partagés, qui construit la réussite éducative de chaque enfant.

Poitiers



Capitale de l'éducation... populaire

Du fait de l'implantation de nombreux opérateurs de l'éducation nationale, la Ville de Poitiers se voit affublée du nom de **Capitale de l'Éducation**. Elle s'engage pour faire vivre cette dimension autour des enjeux nationaux de l'éducation populaire ; animation de réseau, formation, plaidoyer commun.

En 2022, elle a organisé avec le CNAJEP, et le soutien de l'AMF, les **premières Rencontres Nationales de l'Éducation Populaire** qui ont réuni sur 3 jours plus de 400 personnes, élus, agents et représentants d'associations, ainsi que les représentants de 6 candidats aux élections présidentielles. La seconde édition aura lieu en 2024.

MAIRES & PRÉSIDENT DE MÉTROPOLE ÉCOLOGISTES

DOSSIER DE PRÉSENTATION

5



La pratique du catamaran dans le cadre du programme Vacances Pour Toutes et Tous

Poitiers Vacances pour Toutes et Tous

Le temps des vacances fait partie des temps éducatifs. Au constat que de moins en moins d'enfants et d'adultes partent en vacances, la Ville de Poitiers oppose l'ambition suivante : « pas d'enfant sans vacances, pas d'enfant sans loisirs à Poitiers ». **C'est pourquoi elle a lancé, dès 2020 le programme Vacances Pour Toutes et Tous**, en partenariat avec de nombreux acteurs de l'éducation populaire. En 2022, il a permis à 3 297 personnes de partir en vacances, avec 170 propositions d'activités et plus de 40 partenaires. En trois ans, c'est déjà 20% de jeunes poitevins et poitevines qui ont pu en profiter.

Poitiers Encourager l'éducation nature

Les bénéfices de l'éducation nature et de l'éducation au dehors ne sont plus à démontrer sur le bien-être physique, mental, et sur le développement d'une sensibilité environnementale. Dès 2020, la Ville de Poitiers a mis sur pied un **COPIL Éducation Nature** avec l'Éducation nationale, visant à soutenir l'ensemble des actions pédagogiques dédiées à tisser une connexion avec la nature. Les pratiques sont en plein boom dans de nombreux espaces éducatifs de la ville : écoles, mais aussi périscolaire, centres de loisirs. Reconnaissance de cet engagement : Poitiers accueillera en 2023 les premières *Rencontres internationales de la classe dehors* qui sur 5 jours rassembleront enseignants, universitaires, élus, associations, agents publics, élèves et familles autour de cette pratique ancienne d'apprentissage hors les murs, revigorée par la crise sanitaire et le défi climatique et environnemental.



Enfin, la Ville de Poitiers porte le projet **des Bois de Saint-Pierre** : offrir un centre d'éducation nature immersif, municipal, favorisant l'éducation au cœur de la forêt.

Face à l'urgence climatique, à la crise énergétique liée à la guerre en Ukraine et à l'arrêt de plus de la moitié des réacteurs nucléaires en France, l'anticipation et le cap fixé par les villes écologistes vers une transition énergétique sobre, efficace et solidaire nous encouragent à accélérer cette transition.

L'énergie fossile coûte énormément à la société planétaire : 5 900 milliards d'euros par an, soit 9,5 millions d'euros par minute selon

le Fonds monétaire international. Afin de garantir à toutes et tous une planète durable et soutenable, les villes écologistes proposent des mesures graduées et concrètes, permettant de se désinvestir du fossile tout en garantissant l'usage des services publics de proximité, même en période de tension énergétique.

La transition énergétique s'appuie sur une exigence de sobriété, en priorisant les besoins essentiels dans les usages individuels et collectifs de l'énergie par des actions de sobriété (supprimer les gaspillages, contenir l'étalement urbain, opter pour des alternatives à la voiture, réduire les emballages, etc.). Elle est synonyme d'efficacité et invite à diminuer la quantité d'énergie nécessaire à la satisfaction d'un même besoin grâce à l'efficacité énergétique (isoler les bâtiments, améliorer le rendement des appareils électriques ou des véhicules, etc.). Elle est soutenable et viable pour les générations futures en s'appuyant sur les énergies renouvelables, en changeant le mix énergétique, en privilégiant les énergies renouvelables pour leur faible impact sur l'environnement et leur caractère inépuisable.

Grenoble

Un Plan Lumière

Labelisée Cit'ergie Gold en 2019 et Capitale Verte Européenne 2022, la Ville de Grenoble s'est fixé un objectif ambitieux de baisse de 45 % des consommations énergétiques entre 2005 et 2030. Les choix et les actions engagées depuis 2014 permettent d'anticiper et d'amortir la crise énergétique aujourd'hui. Par exemple, le Plan Lumière adopté en 2015 permet de limiter les consommations de 50 %. Sans ce plan, la facture liée à l'éclairage public aurait explosé de plus de 3 millions d'euros.

La Ville propose aux Grenoblois et aux Grenobloises une prime pour remplacer les appareils de chauffage au bois non performants. Cette aide est cumulable avec les dispositifs de la Métropole et de l'État. Les ménages modestes et très modestes peuvent bénéficier d'un financement jusqu'à 100 % de leur installation.

Depuis 2012, le Centre Communal d'Action Sociale de la Ville de Grenoble met en œuvre un dispositif de lutte contre la précarité énergétique articulé autour de 3 axes : détection, conseil en maîtrise de l'énergie et accompagnement des ménages. Depuis 2009, GEG et le CCAS de Grenoble collaborent pour aider les ménages en précarité financière et énergétique au travers des aides financières, de l'information sur l'accès aux droits, de la sensibilisation à la maîtrise de l'énergie ainsi que de l'accompagnement budgétaire.



Besançon

Un plan de sobriété en 31 actions

La Ville s'est dotée d'un programme qui intègre toutes les dimensions de la transition écologique, qui lui a permis en 2022 d'être certifiée pour la 3^e fois Cit'ergie gold. Un plan de plan de sobriété en 31 actions réalise pour 2022 et 2023 un total de 10 % d'économie par an sans réduction du service public.

Les mesures de sobriété énergétiques développées par la Ville, telles que la limite à 19°C de chauffage dans les bâtiments municipaux, une saison de chauffe décalée au 15 octobre et la baisse de la température des bassins et des halls de piscine de 1° ont permis 820 000 euros d'économie pour l'année 2022-2023.

L'éclairage public a été supprimé dans 4 quartiers de et pour les bâtiments patrimoniaux la nuit. Outre son intérêt pour la réduction de la pollution lumineuse, la Ville a réalisé des économies supplémentaires, de l'ordre de 162 000 euros par an, en accélérant ses programmes de remplacement des lampes par des leds et en ordonnant l'extinction des abris-bus de minuit à 5h.

Strasbourg

Une société transfrontalière de l'énergie

La création en 2021 de la société d'économie mixte (SEM) Calorie Kehl-Strasbourg est une première en France : elle va permettre d'injecter la chaleur produite par l'aciérie allemande BSM située en Allemagne dans le réseau urbain de Strasbourg, pour fournir eau chaude et chauffage à 8 000 logements. Un projet emblématique de la coopération transfrontalière pour éviter le recours aux énergies fossiles.



Bien que les caps officiels de l'action publique soient aujourd'hui explicites en faveur d'un tournant environnemental, la réorganisation de nos déplacements et ceux de nos marchandises reste ralentie par de nombreuses ambiguïtés, au niveau national, régional et local.

Métropole de Lyon

Des alternatives tous azimuts

La Métropole fournit un effort d'investissement inédit dans son réseau de transports en commun. 2,5 milliards d'euros entre 2021 et 2026 permettent de financer 3 lignes de tramway, une ligne de BHNS, la modernisation du réseau métro comprenant la prolongation de la ligne B, et enfin l'aménagement de corridors bus, avec des couloirs dédiés et des priorités aux feux permettant de gagner en vitesse et donc en temps de parcours.

La Métropole investit dans un réseau armature dédié aux cyclistes, les Voies Lyonnaises. En 2026, 250 km viendront renforcer les itinéraires cyclables classiques eux aussi en plein développement. Elle agit sur les itinéraires, mais aussi sur le stationnement sécurisé (15 000 places, notamment en intermodalité avec le réseau TCL-TER), et sur les services (Vélo'v, MyVélo'v, FreeVélo'v).

Les exemples ne manquent pas de « dernier maillon routier » permettant de « fluidifier » enfin le trafic dans telle agglomération, de zones logistiques cannibalisant l'espace agricole périurbain sans la moindre connexion au réseau ferré, de ronds-points ouvrant encore et encore la voie à l'artificialisation des terres en faveur d'un habitat captif de l'automobile. Restent donc les problématiques fondamentales liées aux différentes infrastructures et services supports des mobilités. Ceux-ci contribuent à l'accessibilité des territoires, mais aussi à la ségrégation spatiale et sociale. Ils stimulent la création de richesses dans de nombreux secteurs d'activité, mais aussi les déséquilibres qui l'affectent : productivisme, concurrence déloyale, délocalisations.

À ces constats peu réjouissants et à ces défis répondent le volontarisme et un certain enthousiasme des élus écologistes.

L'alternative, c'est aussi le covoiturage, avec le lancement d'une nouvelle version de la plateforme En Covoit' Grand Lyon, avec incitation financière pour les conducteurs, avec la ligne de covoiturage Lyon-Bourgoin et bientôt d'autres lignes vers/ depuis les territoires voisins, en articulation avec le développement d'infrastructures dédiées : voies réservées sur M6-M7, stationnement dédié dans les P+R.

L'alternative, c'est enfin l'auto partage, dont la Métropole soutient toutes les formes, contribuant directement à l'essor du service Citiz : 100 véhicules en 2020, 400 véhicules aujourd'hui, 600 à la fin de l'année, 1000 fin 2024 avec le transfert du service à la nouvelle SPL Mobilités.

De nouveaux modèles émergent également pour les flux de marchandises, tels la logistique décarbonée via des sites de mutualisation de type « hôtels logistiques urbains », la cyclo-logistique (500 000 colis subventionnés dans le cadre du programme Colis Activ'), la logistique fluviale, et de nouveaux services dédiés aux artisans et commerçants (location de véhicules, espaces de stockage déportés, services d'approvisionnement dédiés...).

Partout où ils sont en responsabilité, les exécutifs écologistes font de la sobriété, de la décarbonation des transports et des mobilités, de la lutte contre l'autosolisme et de la rationalisation des flux de marchandises un axe fort de leur mandat. Ce sont des enjeux de santé publique et de cadre de vie apaisé. De nombreuses réalisations démontrent leur savoir-faire, à travers un ensemble cohérent de doctrines étayées. La stratégie repose sur une activation vigoureuse de tous les leviers en faveur de la sobriété des mobilités quotidiennes et des alternatives à l'autosolisme.



Strasbourg

Gratuité pour les moins de 18 ans

La gratuité pour les moins de 18 ans dans les transports en commun depuis 2021 permet à 50 000 enfants et jeunes de circuler gratuitement sur l'ensemble du réseau bus, tram et TER de l'Eurométropole de Strasbourg. C'est un puissant levier de transformation sociale et écologique : émancipation, équité territoriale, développement des mobilités durables, amélioration de la qualité de l'air. Le prix de l'abonnement annuel plein tarif pour les mineurs était précédemment de 276 euros, ce qui constitue autant d'économies pour les familles.



L'épidémie de COVID 19 a mis en exergue la solidarité du vivant, elle nous a rappelé que la santé nous lie les uns aux autres, qui nous lie à notre environnement proche ou lointain. C'est un enjeu individuel, collectif, planétaire.

Mais la crise sanitaire a aussi révélé les fragilités, devenues intenable, de notre système de santé, la réalité des déserts médicaux et le sous-investissement dans les dispositifs de prévention. Autre constat sans appel : le manque de personnel dans les métiers du prendre soin s'aggrave, dégradant la prise en charge des bénéficiaires, mais aussi les conditions de travail des professionnels.

Strasbourg

L'ordonnance verte

La Ville lance l'ordonnance verte : chaque semaine, 800 femmes enceintes recevront un panier de légumes bio. Ce dispositif innovant, unique en France, vise à lutter concrètement contre les perturbateurs endocriniens, ces polluants répandus notamment dans les produits alimentaires, aux effets insidieux et dévastateurs sur la santé des mères et des enfants.

Des ateliers de sensibilisation organisés par la Ville de Strasbourg permettent de tout comprendre aux perturbateurs endocriniens, d'obtenir des conseils pour les éviter, dans les produits d'alimentation, d'hygiène, cosmétiques et emballages. Accéder à une alimentation et un environnement sain ne doit pas être un luxe, et action après action, il s'agit de fabriquer une ville qui prenne soin de ses habitants, qui protège les générations présentes comme futures.

Dès le début du mandat, les maires et président de métropole écologistes ont été en première ligne face à la pandémie, mettant très rapidement en place des centres de vaccination, en lien avec l'État, pour assurer une campagne inédite de vaccination, réactive et adaptée aux publics.

Plus largement, l'accès aux soins est une préoccupation majeure de nos villes. Nous luttons contre les déserts médicaux, via l'ouverture de maisons urbaines de santé notamment. Nous nous mobilisons aussi pour valoriser et protéger les travailleurs médico-sociaux, sur lesquels reposent nos actions de proximité en faveur de la santé des très jeunes enfants, des femmes enceintes, des habitants les plus vulnérables.

Enfin, la prévention via le sport-santé et la santé environnementale sont au cœur des politiques publiques écologiques. Des actions volontaristes en faveur d'un environnement sain, ce droit fondamental, irriguent l'ensemble de nos projets de transformation à court et long terme.

La campagne d'information de la Ville de Strasbourg en faveur de l'ordonnance verte



Ville de Lyon

Nouveau Contrat Local de Santé

La Ville de Lyon souhaite incarner le concept « One Health », cette vision globale qui reconnaît les liens étroits entre santé humaine, environnementale et animale, à travers son Contrat Local de Santé (CLS), renouvelé au terme d'un travail engagé et participatif en janvier 2023.

Les 35 signataires de ce contrat s'engagent à promouvoir des milieux de vie favorables à la santé et au bien-être de tous, développer et améliorer la prévention et l'éducation à la santé, favoriser un accès à la santé pour toutes et tous, développer ce réseau des acteurs de l'écosystème de santé lyonnais.

Métropole de Lyon

Prendre soin des métiers du soin

Pour contrer le manque de personnel dans les métiers du soin, la Métropole a lancé une grande campagne de valorisation du travail de ces professionnels, avec deux objectifs : remercier celles et ceux qui exercent ces métiers au quotidien, susciter des vocations pour recruter dans ces secteurs, et ainsi maintenir une offre de qualité sur le territoire. Avec un slogan simple : « Cette aide demain, c'est vous qui pouvez l'apporter ».

La Métropole de Lyon est pleinement engagée dans les revalorisations salariales : 10 550 travailleurs essentiels qui prennent soin au quotidien des habitants du territoire ont ainsi bénéficié d'une revalorisation salariale en 2023, jusqu'à 183 € par mois pour au moins 7 000 d'entre eux, 1 600 agents de la Métropole étant directement concernés par cette augmentation.

Nos villes et nos métropoles ne sont pas épargnées par l'insécurité. Violences faites aux femmes, points de deals enkystés, agressions, cambriolages, incivilités... en sont quelques-uns des symptômes.

Si la sécurité publique est une compétence régaliennne et doit le demeurer, nos villes agissent en responsabilité et dans le respect de leurs prérogatives pour la sécurité de leurs habitantes et habitants.

La priorité est de mener une politique de sécurité équilibrée, basée sur la prévention et la répression.

Ville de Lyon

Revaloriser les métiers de la police municipale

La Ville de Lyon a choisi de mettre la tranquillité publique au cœur de ses priorités en agissant d'abord sur la proximité. L'exécutif vise un effectif total de 365 agents, au lieu de 300 aujourd'hui. À la mi-mandat, plus d'une centaine de recrutements ont été effectués, un nombre record depuis les dernières mandatures. Par ailleurs, la Ville a obtenu l'ouverture d'un deuxième concours de policiers municipaux en 2023 et souhaite le renouveler en 2024.

Pour atteindre son objectif, la Ville de Lyon a augmenté la rémunération des catégories A, B et C (de 500 000 €), amélioré les déroulés de carrière et les avancements et revu le régime indemnitaire qui n'avait pas été revalorisé sur les trois précédents mandats.

Enfin, la Ville a réduit la pénibilité et investi 5 millions d'euros sur le mandat pour l'ensemble des équipements.

Besançon

Une attention spéciale pour la sécurité des femmes

Depuis 2021, au sein du réseau de bus de Besançon, les usagers peuvent demander aux chauffeurs du bus d'être déposés entre deux arrêts pour se rapprocher de leur destination. La Ville de Besançon a souhaité que ce service ne soit pas réservé aux femmes et que toutes les personnes qui en ressentent le besoin puissent y recourir.

Lorsqu'une Bisontine est harcelée ou victime de violence dans l'espace public, elle peut demander de l'aide auprès de certains commerces, restaurants, bars et dans les transports du réseau Ginko en exprimant le nom de code « Où est Angela ? ». Le réseau développé par la Ville depuis l'automne 2022 ne cesse de s'étoffer, comptant aujourd'hui une soixantaine de commerces partenaires.

Bordeaux

Associer tous les acteurs

La prévention est le parent pauvre de l'action de l'État, avec des crédits en baisse continue, la Ville de Bordeaux a donc renforcé ses moyens humains pour la prévention et la médiation (+ 10 postes) afin de couvrir tous les quartiers, lutter contre les rixes inter quartiers, prévenir le harcèlement de rue ou la suralcoolisation des jeunes.

Elle a réorganisé la police municipale en créant des brigades (VTT, cynophile, équestre, circulation), renforcé les effectifs (+27 agents en 2 ans, engagement de 10 nouveaux policiers par an) et amélioré les conditions de travail. Sa mission est celle d'une police de proximité, en contact direct avec les Bordelais.

Pour associer tous les acteurs en responsabilité, la Ville a retravaillé les documents contractuels qui nous lient à la police nationale et à la justice (conventions Police Nationale/Police Municipale et Ville/Parquet, stratégie territoriale...), activé les dispositifs opérationnels au regard des faits de délinquance, sollicité plus de moyens humains (+ 120 policiers nationaux en 2 ans, demande d'une CRS), et enfin soutenu les acteurs sociaux et sanitaires essentiels à la prévention de la délinquance.

Ayant hérité de 130 caméras de vidéo-protection, et face aux demandes récurrentes de l'État et d'habitants, la Ville a examiné l'utilité de cet outil pour le travail de la police nationale, des secours et de la justice (levée de doute avant intervention, maintien de l'ordre, enquêtes) et pour la vidéo-verbalisation de certaines infractions (routières, environnement). Elle a choisi d'améliorer son dispositif par un centre de supervision urbain et de nouvelles caméras répondant à ces usages. La vidéo-protection posant des questions éthiques et citoyennes, la Ville de Bordeaux a enfin créé une cellule de veille ouverte aux habitants et aux forces de l'ordre et un comité éthique composé d'experts du droit et du numérique.



La police municipale de la Ville de Lyon sur le terrain

Les crises se superposent, se combinent et... n'en finissent plus. Preuve que ce ne sont plus des crises, mais bel et bien l'état du monde. Un monde fini et limité, dans lequel l'urgence sociale, comme l'urgence climatique, était prévisible.

Le basculement des ménages précaires dans la grande pauvreté est déjà une réalité. Le déplacement de personnes en exil est un phénomène structurel, appelé à s'amplifier : de plus en plus de personnes seront contraintes de tout abandonner pour fuir les ravages des dérèglements climatiques, la misère, les violences et les guerres, les catastrophes.

Il est encore temps de changer de trajectoire et de modèle, de faire advenir une société qui prenne soin du vivant et en premier lieu des plus vulnérables. Dans nos collectivités, nous montrons que c'est non seulement possible, non seulement désirable, mais réjouissant.

Métropole de Lyon

Un Revenu Solidarité Jeune

La Métropole de Lyon a déployé depuis 2021 le **Revenu Solidarité Jeunes**, un dispositif permettant aux jeunes en situation de précarité de bénéficier d'une aide financière de 420 € et d'un accompagnement personnalisé. Le RSJ a été conçu comme un filet de sécurité pour celles et ceux qui ne répondent pas aux critères des aides déjà existantes aujourd'hui et alors que le taux de pauvreté des jeunes est de 22,6 % sur son territoire (contre 15,7 % pour l'ensemble des ménages). La Métropole a souhaité construire, avec ses partenaires, ce dispositif en direction des jeunes (18-24 ans) les plus précaires de son territoire, souvent invisibles ou en voie d'invisibilisation, ne bénéficiant souvent d'aucune aide ou accompagnement. Le repérage et la remobilisation des jeunes en rupture sont la première étape pour lutter contre le non-recours. Ce RSJ a été le fruit d'une large concertation : 117 structures locales ont été réunies, aux côtés de jeunes entre 18 et 24 ans, à l'initiative de la Métropole de Lyon. Plus de 1500 dossiers ont été acceptés depuis mai 2021, presque 500 jeunes bénéficient chaque mois du RSJ.



Nous sommes des villes refuges, des collectivités où la solidarité est une valeur refuge, source inépuisable de richesse. À l'opposé de politiques nationales inhumaines qui trient les individus avant de les broyer, qui les stigmatisent et les invisibilisent, nous agissons. Nous refusons de participer à cette fabrique de la misère, de nous habituer à la crise humanitaire. Avec les associations, les citoyennes et citoyens, nous portons secours, nous inventons des solutions réalistes, dont nous sommes fiers, en matière d'alimentation, d'hébergement, de santé, d'intégration...

Strasbourg

La T'rêve, un pré-accueil pour tous les exilés

« Welcome to Strasbourg » : deux semaines après l'invasion de l'Ukraine par la Russie, la Ville de Strasbourg a ouvert un centre de pré-accueil pour les déplacés et réfugiés en plein centre-ville. La Ville a donné l'impulsion, pour fédérer, coordonner et canaliser l'élan de solidarité. Ce centre de pré-accueil a reposé sur la mobilisation des services de la collectivité et de l'ensemble des acteurs, associatifs et institutionnels. Après un diagnostic social et sanitaire, les personnes ont pu être orientées vers des solutions d'hébergement.

Aujourd'hui le centre de pré-accueil pour les Ukrainiens a fermé. Mais la Ville a créé **La T'rêve, un centre de pré-accueil pour tous les exilés**, qu'ils aient ou non le statut de réfugiés, qu'ils bénéficient ou non de la protection temporaire. L'ouverture de La T'rêve, c'est comme un rêve devenu réalité pour l'équipe municipale, les services de la Ville, les partenaires, les associations et les citoyens ! La T'rêve, c'est un lieu de répit, pour les personnes en grande pauvreté, les exilés. Ils peuvent de se poser, déposer des affaires, prendre un café, faire une lessive. La T'rêve assure l'accompagnement pour l'accès aux droits mais aussi des cours de français, des ateliers numériques, des activités sportives et artistiques.



Inauguration d'un casier solidaire

Annecy

Des casiers solidaires pour (re)tisser du lien

La Ville a installé 12 casiers solidaires, place des Romains et au croisement des avenues de Loverchy et du Rhône, offrant un lieu sécurisé et accessible à tout moment aux personnes en grande précarité. Un dispositif social innovant porté avec des associations qui s'emploient à retisser des liens avec les personnes les plus isolées du territoire, et en lien avec des travailleurs sociaux.

L'utilité individuelle et sociale de la pratique sportive n'est plus à démontrer : épanouissement personnel, affirmation de l'appartenance à un groupe, dépassement de soi, reconnaissance sociale, autonomisation, recherche de plaisir et de bien-être, santé...

Nos collectivités soutiennent les pratiques sportives tout en veillant à l'inclusion de toutes et tous. C'est un vecteur important pour diffuser des messages éducatifs quant aux valeurs qui nous sont chères : respect, entraide, connaissance de l'autre, lutte contre les discriminations...

Permettre la pratique sportive du plus grand nombre, quels que soient les freins culturels, économiques, de genre ou de handicap, est donc l'un de nos objectifs. Pour permettre à chacun et chacune de trouver l'activité sportive qui lui convient, nous intervenons selon plusieurs axes.

D'abord, nous consolidons l'action des clubs sportifs et la richesse de l'offre via des « offices municipaux des sports ». Nous tenons également à développer des actions sport/santé et sport/inclusion pour encourager des publics spécifiques à pratiquer une activité physique et sportive, en proposant notamment des interventions dans les écoles.

Entretenir voire enrichir la qualité des équipements sportifs (confort, isolation...) est également un impératif. Les écologistes ont enfin démontré leur volonté de participer au rayonnement de leurs villes et métropoles par l'organisation d'événements sportifs et le soutien des clubs de haut-niveau.

Besançon

Label Ville active et sportive

Besançon a obtenu un 4^e laurier du label **Ville active et sportive**, le plus élevé en signe de reconnaissance de la politique sportive menée en faveur d'activités physiques accessibles au plus grand nombre, tout au long de la vie. C'est aussi la cohérence de l'action municipale avec celles des clubs et associations grâce la mobilisation de leurs dirigeants, salariés et bénévoles, qui est saluée.

Le **Raid Handi-Forts**, événement unique en France et dont c'est la 15^e édition cette année, accueille au sein d'un même projet, et d'un même parcours sportif, des personnes en situation de handicap et des personnes valides pour vivre une aventure commune, où les **valeurs d'entraide, de coopération et de solidarité** sont de mise.

L'événementiel, rassembleur et festif, est également un vecteur du sport. **Besançon a accueilli la coupe de monde de cyclocross** en janvier 2023, et recevra celle de para-triathlon en juin et les championnats d'Europe de BMX en juillet. La Ville fêtera aussi les 20 ans du **Trail des Forts**, événement emblématique du sport outdoor. La quatrième édition du **Festival Grandes Heures Natures**, dédié à l'outdoor et aux activités de plein-air, se déploiera sur tout le territoire de Grand Besançon Métropole le week-end du 16 au 18 juin.

La pratique du VTT est possible sur une nouvelle boucle de 200 km autour de Besançon.

Annecy

Une Maison Sport Santé et du sport gratuit pour tous

La Ville d'Annecy a ouvert sa première **Maison Sport Santé** en 2022. Véritable outil d'égalité des chances et d'accès au droit de la santé par le sport, ce lieu entend faciliter l'accès à la pratique sportive pour toutes et tous, en lien avec 15 associations sportives du territoire.

En parallèle, **Vital été** permet chaque été de faire découvrir de nouvelles activités sportives aux Annéciens, tout en créant du lien et en favorisant les rencontres par le sport et la santé. Après 629 participations en 2021, plus de 1 000 personnes ont bénéficié d'un cours gratuit en 2022 ! L'opération est reconduite sur 2023.



Entraînement matinal dans un parc d'Annecy dans le cadre de Vital été

Sur le parcours de la dernière édition du Raid Handi-Forts



Urbanisme & logement

RENDRE LA VILLE (ACCESSIBLE)
AUX HABITANTS

Face à l'urgence climatique, sociale, démocratique et économique, nous voulons un aménagement urbain qui permette à nos villes de rester à dimension humaine, agréables à vivre, accessibles à tous les revenus.

RÉALISATIONS

Nos collectivités repensent l'aménagement pour maîtriser chaque étape de la construction, en intégrant les enjeux de mobilité pour une ville plus apaisée, et les enjeux sociaux pour permettre à nos habitantes et habitants de se loger et de vivre décemment, en adaptant également les services publics à leurs besoins : commerces, écoles, crèches, accueils de proximité...

Nous allons par ailleurs dans le sens de la transition écologique et vers la neutralité carbone, en veillant à la performance énergétique des bâtiments, en assurant la place du végétal et de la biodiversité dans les programmes immobiliers, en créant des espaces de respiration partout où c'est possible. Sans oublier la concertation citoyenne dans l'élaboration des projets d'urbanisme, pour y associer celles et ceux qui habitent la ville.

Annecy

Le référentiel Bien Construire Annecy



Dès 2020, en lien avec les élus et les services de la Ville, bailleurs, promoteurs, architectes et paysagistes se sont attelés à la rédaction du **Bien Construire Annecy**, un référentiel pour donner un cadre et une ligne directrice à notre ambition, en lien avec la notion de « ville du quart d'heure ». Ce référentiel permet de maîtriser chaque étape de la construction. Il intègre les enjeux de mobilité pour une ville plus apaisée, et les enjeux sociétaux (un tiers de logements aidés, un tiers d'accession sociale et un tiers libre dans tous les futurs programmes). Il veille à la performance énergétique du bâti et vise à préserver la nature en ville. Il fait enfin de la concertation citoyenne un moment incontournable dans l'élaboration des projets d'urbanisme.

En parallèle, la démarche **Annecy 2050** vise à anticiper les bouleversements de notre société (transition écologique, hausse de la démographie...) et les évolutions urbaines qui en découlent, avec un projet de territoire cohérent et adapté. Un nouveau projet de règlement concernant les meublés de tourisme a été voté, pour limiter leur nombre et lutter contre les utilisations abusives de cette économie collaborative. Pour rendre la ville à ses habitants et redonner de la vie aux quartiers.

MAIRES & PRÉSIDENT DE MÉTROPOLE ÉCOLOGISTES

DOSSIER DE PRÉSENTATION

12



Présentation
de l'îlot Kennedy

Bordeaux

Le label Bâtiment Frugal

La Ville a lancé en mai 2021 son label **Bâtiment Frugal Bordelais**, testé en amont sur 10 projets concrets après échanges avec la Fédération des Promoteurs Immobiliers (FPI), la Fédération Française du Bâtiment (FFB) et les architectes et paysagistes et la signature d'un Manifeste de la frugalité en novembre 2021 par la FPI. Le label demande de privilégier la réhabilitation plutôt que la construction neuve : conserver des bâtiments existants préserve la ressource mais permet aussi de « rendre hommage à ce qui a été construit, à l'histoire du lieu et des gens » (Patrick Bouchain). Il exige de préserver les espaces de nature existants, de limiter très fortement l'artificialisation des sols, et impose un coefficient de pleine terre de 25%, avec des îlots de fraîcheur végétalisés autour des bâtiments. Enfin, le label Bâtiment Frugal requiert : une ventilation naturelle avec des logements traversant ; des besoins de chauffage modérés ; des matériaux issus de filières locales et à faible impact (biosourcés, géosourcés ou réemployés) ; des logements évolutifs, favorisant la mutualisation des espaces. La Ville de Bordeaux a obtenu, pour son manifeste du label Bâtiment Frugal, le 1^{er} prix du logement lors du Forum zéro carbone de décembre 2022.

Ville de Lyon

L'îlot Kennedy

Au cœur du 8^e arrondissement, la construction de l'îlot Kennedy par la Ville de Lyon porte une ambition forte. Ce projet de 21 000 m² verra : la création d'un complexe sportif avec une nouvelle piscine, un dojo, un mur d'escalade, un jardin sportif ; l'ouverture des Ateliers de Danse, pôle de rayonnement international ; des espaces publics réaménagés, avec îlots de fraîcheur. Pensé comme une « école modèle », le nouveau groupe scolaire accueillant 518 élèves de primaire sera exemplaire en termes d'isolation et sur le plan environnemental.

Végétalisation & biodiversité

UNE ATTENTE SOCIALE FORTE

Nos villes et leurs populations font face aux nombreux défis du XXI^e siècle : vagues de chaleur, pluies violentes, sécheresses récurrentes.

RÉALISATIONS

Or, des décennies d'aménagement brutal et peu soucieux de la nature n'ont pas favorisé la résilience des villes face à ces événements climatiques extrêmes. Nous prenons résolument une autre voie.

Sur nos territoires, nous enrichissons le patrimoine végétal, restaurons les continuités biologiques, créons des potagers et jardins familiaux. Face aux vagues de chaleur, nous créons des îlots de fraîcheur. Contre les pluies intenses, nous débitumons massivement.

MAIRES & PRÉSIDENT DE MÉTROPOLE ÉCOLOGISTES

DOSSIER DE PRÉSENTATION

13

Pour préserver la ressource en eau, nous privilégions des gammes végétales économes.

La nature en ville est une attente sociale forte, elle esquisse d'autres manières de faire la ville ensemble. Outre les aspects esthétiques et les bénéfices écologiques nombreux, elle permet de développer de nouveaux usages tels que le jeu, la flânerie, la marche, la rencontre, la participation à la vie des espaces publics de proximité. Elle accompagne le développement du vélo et la mutation des espaces publics.

Poitiers

Faire de la ville un jardin

Avec son *Plan Canopée*, la Ville de Poitiers s'était donné pour objectif de planter 35 000 arbres sur l'ensemble du mandat. Cet objectif a d'ores et déjà été atteint, avec des opérations d'envergure comme la plantation de forêts urbaines ou de bassins d'orage, mais aussi avec une forte mobilisation associative et citoyenne, via des plantations participatives.

La Ville de Poitiers propose aux habitantes et habitants de contribuer directement à la végétalisation de la ville. Une équipe d'agents spécialement dédiée a été mise sur pied, pour aller vers les habitantes et habitants, et les accompagner dans la plantation et l'entretien de plantes vivaces et de plantes grimpantes. Au-delà d'embellir les façades et les rues, les objectifs de ce projet sont de favoriser la présence du végétal en ville afin d'atténuer les effets des îlots de chaleur, et de créer du lien social par l'implication des habitantes et des habitants dans la vie de leur quartier.

Pour renforcer l'attachement symbolique des habitants à la végétalisation de la ville, Poitiers offre aux parents habitant à Poitiers une jeune pousse pour chaque nouvelle naissance, à planter dans son jardin, ou à faire planter au prénom de son enfant dans un espace vert de la ville, pour les habitants ne disposant pas de jardin. Sur environ 1 000 naissances en 2022, 250 arbres ont été sollicités.



Nouvelles plantations avec de jeunes poitevins



Grenoble

La plateforme Végétalise ta ville

En 2021, Grenoble a lancé la plateforme *Végétalise ta ville*. Les habitantes et habitants peuvent y participer : en recevant gratuitement des arbres (768 donnés en deux ans) et des visites-conseils en végétalisation et en déminéralisation ; en participant à un espace de jardinage ou en créant un nouvel espace végétal ou de jardinage sur l'espace public.

Végétalisation & biodiversité

UNE ATTENTE SOCIALE FORTE

Annecy

Débitumiser les cours d'écoles

La ville d'Annecy a entrepris de végétaliser trois cours d'écoles par an. La débitumisation des cours des 40 écoles est en route. En 2023, la cour de Novel sera ainsi passée de 9 % à plus de 60 % de végétal.

RÉALISATIONS

13



Tours

Nature en ville et solidarité

La Ville de Tours végétalise deux à trois cours d'école par an, en lien avec les élèves et l'équipe éducative. Objectifs : rendre le sol perméable et lutter contre les îlots de chaleur, permettre de faire classe dehors, proposer de nouveaux aménagements plus ludiques.

La Ville a créé de nouveaux jardins au cœur des quartiers (jardin Saint-Exupéry, place Picou, jardin aromatique de la villa Rabelais, quartier des Deux-Lions, place Alfred Mame), pour que chacun ait accès aux espaces de nature et pour créer une ville des courts chemins.

Plus de 30 000 arbres et arbustes ont été plantés depuis 2020. Des plantations citoyennes réunissent chaque année entre 400 et 500 personnes et permettent aux habitantes et habitants de participer à l'aménagement de leur quartier.

Les jardins gourmands et solidaires, entretenus par les jardiniers de la Ville, ont permis en 2022 la distribution de 8 tonnes de légumes aux habitantes et habitants via les centres sociaux et associations qui luttent contre la précarité alimentaire.

Enfin, la Ville travaille finement la préservation de la ressources en eau et le maintien de notre patrimoine : rénovation des bassins et fontaines, pratiques d'arrosage adaptées, récupération des eaux de piscine pour arroser les espaces verts.

